

## L'agriculture à la mode néolibérale coupe-t-elle la faim aux paysans?



François Delvaux

Avril 2012

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE** !

**L'avènement du néolibéralisme intronise le modèle agricole industriel comme agent régulateur des prix alimentaires mondiaux alors qu'il ne représente que 30% de la production mondiale d'aliments. En mettant en concurrence des agricultures dont les écarts de productivité sont parfois de l'ordre de 1 à 2000, le commerce international participe activement à la paupérisation des populations rurales agricoles. On peut raisonnablement mettre en doute l'efficacité du néolibéralisme dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Pourtant, à l'heure actuelle, au niveau international, aucune autre alternative n'est envisagée. Pour traiter des enjeux relatifs à la résolution définitive de ces problèmes, il est impératif de comprendre la logique néolibérale sous-tendant la gestion de nos sociétés.**

Lorsqu'on parle de commerce international, on parle de la manière dont sont organisés les échanges. Si l'internationalisation de ces échanges n'est pas récente, elle n'a jamais connu l'ampleur et la systématisation qu'on lui connaît aujourd'hui : c'est ce qu'on appelle la mondialisation. Différentes théories, visions et idéologies se sont relayées au fil du temps afin d'encadrer ces échanges, influençant la manière dont la gestion politique de nos sociétés était envisagée. L'histoire récente a vu les conceptions néolibérales s'imposer au fil des crises, jusqu'à dominer les conceptions politiques de nos sociétés.

Le néolibéralisme est une variante du libéralisme, apparue au sortir de la seconde guerre mondiale. S'opposant à « *l'économie planifiée sous toutes ses formes (marxiste, socialiste, keynésienne, etc.)* »<sup>1</sup>, il prône une régulation naturelle dont le marché serait la clé de voûte. L'Etat n'est pas pour autant voué à disparaître, il est même un acteur

incontournable du processus de l'instauration du marché libre comme mode de gestion sociétal. Le néolibéralisme ne se limite donc pas à « *la recherche du « moins d'Etat* ». *C'est la redéfinition de l'Etat comme protecteur du cadre réglementaire et légal instituant le marché et comme administrateur des logiques concurrentielles censées fonctionner* »<sup>2</sup>. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et l'Union Européenne ne sont rien d'autre que cela.

### **Néolibéralisme : origine et évolution**

Friedrich August von Hayek est une des figures emblématiques du courant néolibéral. En 1947, il fonde la Société du Mont-Pèlerin (SMP) – existant toujours à l'heure actuelle – dont le rôle dans l'émergence de sa doctrine est capital. La création de cette société est rendue possible par le franc succès que connaît « la Route de la Servitude » que F.A. von Hayek publie en 1944. « *Ce pamphlet, qui exalte l'individualisme, la concurrence, le risque, la spontanéité du mécanisme du marché, la grandeur de la civilisation occidentale [...] dénonce par opposition le socialisme et le planisme, qui engendreraient nécessairement totalitarisme et nazisme* »<sup>3</sup>. Son succès lui permet de s'entourer d'un noyau d'universitaires acquis à sa cause, dont la force réside dans le caractère cosmopolite des membres.

Au fil des ans, le nombre de membres augmente considérablement. Cette société s'interdisant tout acte de propagande en son nom, les nombreux think-tanks qui gravitent autour de celle-ci se chargent de populariser les remèdes néolibéraux auprès des politiques tandis que les penseurs et professeurs se chargent de la diffuser dans leur environnement académique. La stratégie,

mûrement réfléchi, de F.A. von Hayek « est métapolitique: il s'agit de maintenir l'existence d'un courant néolibéral, d'entourer progressivement l'adversaire comme au jeu de go, en attendant que les conditions historiques et institutionnelles permettent l'unification des élites économiques et politiques autour de ses thématiques ». Ces conditions sont finalement rencontrées dans la seconde moitié des années septante, alors que la crise de 1974 surgit, suivie peu de temps après par la crise de la dette de 1982.

### Le néolibéralisme pour sortir de la crise

En 1974, une faible croissance corrélée à une inflation importante entraîne la récession pour l'ensemble des pays capitalistes développés. F.A. von Hayek et ses condisciples proposent alors un remède « choc »: « maintenir un Etat fort, capable de rompre les syndicats et de contrôler strictement l'évolution de la masse monétaire »<sup>7</sup>, rétablir la discipline budgétaire par la réduction des dépenses sociales et « la restauration d'un taux dit naturel de chômage »<sup>8</sup>, inciter les agents économiques à investir et à épargner (c'est à dire, réduire les « impôts sur les revenus les plus élevés des personnes et sur les profits des sociétés »<sup>9</sup>), pousser l'Etat à se désengager de l'économie au moyen de la privatisation de toute entreprise publique.

Ce seront ces mêmes recettes qui, au fil des ans, seront promues par les néolibéraux (particulièrement par les conditionnalités d'octroi de prêts dans le cadre de programme de remboursement de dettes – les Politique d'Ajustement Structurel). Les règles visant à redresser les économies des pays émergents<sup>10</sup> couchés sur papier en 1989 – ce qu'on appelle le Consensus de Washington – diffèrent peu de ces propositions néo-libérales susmentionnées. Ce « nouvel évangile du

capitalisme »<sup>11</sup> regroupe les principes clés du néolibéralisme économique.

#### Les 10 commandements<sup>12</sup>

- Ton budget tu équilibreras
- Les dépenses publiques tu réduiras et réorienteras
- Impôts et taxes tu baisseras
- Les marchés financiers tu libéreras
- Les taux de changes tu stabiliseras
- Le commerce extérieur tu libèreras
- Les investissements étrangers tu accueilleras
- Les monopoles et participations de l'Etat tu privatiseras
- Les marchés tu libéraliseras
- La propriété privée tu protégeras

La première réaction des Etats touchés par la crise est de relancer leur économie par des politiques s'inscrivant dans la lignée directe des théories Keynésiennes, sans réel succès. En parallèle, les idées néolibérales s'imposent progressivement comme alternatives crédibles, ce que traduit l'obtention par F.A. von Hayek, en 1974, du prix Nobel d'économie. Friedman, autre figure emblématique de la Société du Mont-Pèlerin, le recevra quant à lui en 1976.

Le début des années 80 coïncide avec les premières expériences occidentales de mise en pratique du programme néolibéral, par Thatcher et Reagan respectivement en Angleterre et aux Etats-Unis. Ce programme, sera rapidement appliqué de manière généralisée à l'échelle de l'Europe, même si les autres pays appliquent celui-ci avec plus de retenue que leurs précurseurs.

Avec la crise de la dette (1982) – touchant alors les pays du Sud – le néolibéralisme trouve matière à la poursuite de son expansion. Cette crise finit de soumettre les

Pays en Voie de Développement (PVD) à la volonté de leurs créanciers. Elle est liée à une augmentation brutale, en 1979, des taux d'intérêts – alors définis par les taux élaborés à Londres et à New-York – des emprunts effectués par les pays du Sud. On doit cette augmentation à la Réserve Fédérale des Etats-Unis, appliquant alors une politique inspirée des théories de Friedman, « *dans le but de lutter contre l'inflation et stopper le processus de dépréciation du dollar par rapport aux autres devises* »<sup>14</sup>. Cette mesure unilatérale a pour effet de rendre la dette, jusqu'alors « remboursable », insoutenable pour les pays du Tiers Monde<sup>15</sup>. Le remboursement de la dette sera d'autant plus difficile que de nombreux pays du Sud verront au même moment fondre leurs revenus liés aux exportations, en raison d'une forte baisse du cours des matières premières<sup>16</sup>.

Cette crise permet aux créanciers internationaux (FMI et Banque Mondiale) d'imposer des réformes favorables au marché afin que la dette engrangée soit remboursée : privatisations, désinvestissement de l'Etat des secteurs publics (santé, éducation, transport, communications, agriculture ...), ouverture des frontières, ... bref, l'ensemble des solutions promues par les néolibéraux. Ces réformes portent le nom de Programmes d'Ajustements Structurels. En ce qui concerne l'agriculture, ils se traduisent par une spécialisation à l'exportation et l'abandon des cultures vivrières.

Le capitalisme néolibéral se renforce-t-il dans l'urgence des crises ? C'est le postulat de Naomi Klein selon qui les crises sont le moteur de l'expansion néolibérale. Dans son ouvrage « La stratégie du choc », elle avance que les mesures impopulaires prônées par les

néolibéraux ne seraient jamais acceptées par les populations dans un autre contexte.

### **Hégémonie néolibérale**

L'hégémonie du néolibéralisme se concrétise par une certaine « unicité » de la pensée politique occidentale dans les années 80, quand les gouvernements issus de différents courants politiques promeuvent les mêmes orientations néolibérales<sup>18</sup>. Par la suite, la chute du mur de Berlin marque l'avènement d'un monde unipolaire dans lequel le projet néolibéral connaît un essor sans pareil – notamment avec la généralisation des principes du Consensus de Washington. En 1995, la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) signe la fin d'un libre-échange modéré ne touchant que peu de secteurs<sup>19</sup>.

### **Commerce : les institutions internationales et leur rapport à l'idéologie néolibérale**

#### **L'Organisation Internationale du Commerce, une initiative avortée**

Si l'OMC voit le jour en 1995, ce n'est pas la première tentative de mise en place d'une institution internationale en charge des questions commerciales. C'est au sein du conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies (l'ONU – créée en 1945) qu'est, en premier, débattue l'idée d'une Organisation Internationale du Commerce (OIC). Ces discussions aboutissent à la création, en 1948, de la « Charte de La Havane instituant une Organisation Internationale du Commerce » (OIC) signée par les 53 Etats présents – dont la Belgique. Intégrée à l'ONU, cette OIC se met au service du relèvement du niveau de vie, du plein emploi et du développement dans l'ordre économique et social<sup>20</sup>, dans le respect des droits de

l'Homme. Bref, c'est un instrument mettant l'économie au service des populations et des Etats. L'objectif de l'OIC est le développement de chaque pays, considéré individuellement, par une coopération internationale<sup>21</sup>. Pour ce faire, divers outils sont proposés : interventionnisme et « protectionnisme » afin d'assurer le développement des pays les plus « faibles », normes de travail équitables et amélioration des salaires, possibilité de protection de l'agriculture et de la pêche, incitation à la transformation des matières premières dans l'Etat d'extraction afin d'en accroître la valeur, ...<sup>22</sup>. Les pays du Nord et du Sud peuvent ainsi développer leur agriculture, leur industrie et leur économie au profit de leurs populations tout en pouvant compter sur les échanges régionaux et internationaux afin de venir compléter leurs productions alimentaires et/ou industrielles. Malheureusement, le processus de ratification parlementaire pose problème et en 1951, l'idée d'une telle organisation est définitivement abandonnée. Certes, on ne saura jamais quels auraient été les résultats réels de cette organisation si elle avait vu le jour. Mais ceci démontre néanmoins que les échanges commerciaux internationaux peuvent être conçus au service du bien-être des populations.

### **Le GATT : un substitut temporaire**

Négocié en parallèle par certains pays participants aux débats relatifs à l'OIC, l'« Accord Général sur les tarifs douaniers et le commerce » (le GATT) entre provisoirement en vigueur en 1947, dans l'attente de la création de la future Organisation Internationale du Commerce<sup>23</sup>. L'OIC ayant été abandonnée, seul le Gatt subsistera. Si celui-ci inscrit également à son agenda des objectifs similaires à ceux de l'OIC – bien que

fixés en dehors de tout cadre onusien –, il ne propose qu'une « *réduction substantielle des tarifs douaniers et des autres obstacles au commerce et [...] l'élimination des discriminations en matière de commerce international* »<sup>24</sup> afin d'y parvenir. L'idéologie selon laquelle la libéralisation soutient le développement du bien commun fait ses premiers pas. Ce choix – l'abandon du projet « OIC » – est lourd de conséquences : il met hors d'atteinte tout objectif politique et social afin de se concentrer uniquement sur la question idéologique de la « libéralisation ».

### **Naissance de l'OMC et de l'accord sur l'agriculture**

De nombreux accords, à chaque fois précédés de cycles de négociations, seront passés au sein du GATT. C'est durant le cycle de l'Uruguay (1986-1994) que fut négociée la création d'une institution mondiale vouée à l'encadrement du commerce. En 1995, l'OMC, prend vie : les principes idéologiques de la dérégulation et de la libéralisation sont institutionnalisés. Les beaux principes qui régissaient l'OIC, mort-née, sont oubliés. C'est un GATT étendu qui est proposé dont l'« *objectif est de supprimer les mesures protectionnistes non tarifaires [...] et [d']étendre les mesures libre-échangistes à toutes les activités* »<sup>25</sup>. L'agriculture est désormais intégrée au commerce<sup>26</sup>, comme toute autre marchandise. Elle sera régie par un accord connu sous le nom d'AoA : Agreement on Agriculture. Cet accord vise à « *permettre une relance de la spécialisation agricole propice à la croissance de la production et de la demande pour tous* »<sup>27</sup>.

<p><u>La théorie des avantages comparatifs et la spécialisation (David Ricardo)</u> [La] « libéralisation doit bénéficier à</p>
---

*l'ensemble des pays, car elle permet à chacun d'eux de se spécialiser dans le domaine de production dans lequel il est le plus compétitif, donc d'exporter davantage, d'accumuler des devises et d'importer des biens plus difficiles à produire sur place. Cette théorie libre-échangiste des « avantages comparatifs » exige d'une part que les pays investissent dans la modernisation d'une culture d'exportation (la monoculture) pour conquérir des marchés, d'autre part qu'ils ouvrent grand leurs barrières commerciales, en éliminant les taxes et les quotas qui limitent les importations, bref, qu'ils s'intègrent à l'économie agricole mondiale »<sup>28</sup>.*

La majeure partie du volet agricole de l'accord a été négociée entre les deux grandes puissances (USA/UE) – alors en pleine guerre commerciale quant à l'écoulement de leurs surplus de productions agricoles<sup>29</sup> – ainsi qu'avec les pays, grands exportateurs de denrées agricoles, du groupe de Cairns<sup>30</sup> (Groupe de 19 pays exportateurs de produits agricoles mobilisés en faveur de la libéralisation des échanges agricoles constitué en 1986 à Cairns en Australie avant le Cycle d'Uruguay). Les besoins des PVD connaissant des problèmes de sécurité alimentaire, en particulier le besoin de protéger et de supporter leur agriculture, ont donc à peine été abordés.

L'objectif est le libre-échange des denrées agricoles via la suppression progressive des protections des marchés<sup>31</sup>. Diverses obligations s'imposent aux signataires<sup>32</sup> : les barrières à l'importation (sous l'intitulé « accès aux marchés ») et les subventions à l'exportation doivent progressivement être revues à la baisse. En ce qui concerne les soutiens internes, différentes catégories d'aides et de protections domestiques ont été

référéncées selon leurs impacts sur le marché.

#### L'accord sur l'agriculture (AOA)

En ce qui concerne les soutiens, quatre 'boîtes' différenciées par des couleurs ont été créées en fonction desquelles les obligations varient :

« Selon la terminologie de l'OMC, les subventions sont généralement classées en "catégories", désignées par une couleur à l'image des feux de la circulation: subventions de la catégorie verte (autorisées), orange (ralentir – c'est-à-dire opérer des réductions), rouge (interdites) »<sup>33</sup>.

La boîte rouge comprend « les pratiques interdites de soutien à l'agriculture qui doivent avoir disparu au moment de l'entrée en vigueur de l'accord »<sup>34</sup>.

La boîte orange comprend les pratiques devant faire l'objet d'une réduction car considérées comme entraînant une distorsion sur le marché.

La boîte verte comprend les différentes mesures considérées comme n'entraînant pas de distorsions sur le marché<sup>35</sup>. Elle peut être décomposée en deux catégories :

- les services publics : par exemple dans les domaines de la recherche, de la lutte contre les maladies, de l'infrastructure et de la sécurité alimentaire – et ce y compris la constitution de stocks domestiques pour l'aide alimentaire<sup>36</sup>
- les versements directs aux producteurs (sous forme « découplée », c'est-à-dire non liée à la quantité produite): par exemple, « les versements directs au titre de programmes de protection de l'environnement ou d'aide régionale »<sup>37</sup>

Ces aides permettent malgré tout de mettre sur le marché des produits inférieurs aux coûts de productions.

La boîte bleue comprend les mesures qui, en

contrepartie d'une réduction de la production, ne doivent pas faire l'objet d'une réduction<sup>39</sup>. Elles sont autorisées car considérées comme positives pour le marché (la production de surplus étant découragée, elle n'entraîne de ce fait pas d'écoulement de ceux-ci à prix réduits – dumping – sur le marché international). Cette boîte permet de préserver les aides européennes – les « aides directes aux revenus des producteurs » – et américaines.

En transférant, via des réformes, certaines de leurs aides vers la boîte verte<sup>41</sup> (n'étant pas soumise à des restrictions), les pays industrialisés maintiennent leurs niveaux d'aides au niveau précédant l'accord. Pour que la compétition soit égale, les Etats du Sud devraient donc pouvoir protéger leurs agriculteurs. Or cette possibilité a été ôtée aux Etats par les politiques d'ajustement. Par ailleurs, les budgets nécessaires à la subvention du secteur agricole dans des pays où les travailleurs agricoles représentent souvent plus de la moitié de la population active sont considérables. Les Etats du Sud se voient donc interdire d'utiliser les barrières à l'importation et à la régulation des prix, lesquelles restent les seuls instruments, utiles à la protection et au développement d'une agriculture vivrière, qu'ils ont à leur disposition.

### **Le cycle de Doha à l'OMC : le néolibéralisme et la question du développement**

Le cycle de Doha, entamé en 2001 et bloqué depuis 2006, « vise à réformer en profondeur le système commercial international par la réduction des obstacles au commerce et des règles commerciales révisées [...] [et à] améliorer les perspectives commerciales des pays en développement »<sup>42</sup>. Tancredi

Voituriez, de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales, met en avant le fait que l'intitulé du cycle – le « cycle du développement – est l'une des sources du piétinement que connaissent les négociations. La question agricole n'a fait que révéler les difficultés à utiliser une organisation à des fins pour lesquelles elle n'a pas été conçue : résoudre les questions de pauvreté et de juste répartition des gains produits par l'échange entre pays »<sup>43</sup>. En ce qui concerne le volet agricole, l'objectif de l'accord est de maximiser les échanges agroalimentaires. Celui-ci ne vise donc pas « à assurer une alimentation suffisante en quantité et en qualité à des prix raisonnables aux consommateurs en procurant un revenu correct aux agriculteurs<sup>44</sup> ». Que dire de plus de ce cycle sinon que « lorsque près de 2 milliards de personnes vivent avec moins de 2 dollars par jour, l'expansion du commerce n'a aucun sens. Que vont-elles acheter de plus ? »<sup>45</sup>.

Pour contourner le blocage des négociations à l'OMC, les grandes puissances commerciales, comme les USA et l'UE par exemple, concluent des accords bilatéraux et régionaux. Ces accords renferment des conditions parfois bien pires que celles qui pourraient éventuellement être observées au sein de l'OMC et ce, sans que les Etats signataires aient de possibilité de recours auprès de son organe d'arbitrage. Par rapport à un mode d'organisation multilatérale leur étant déjà souvent défavorable, les PVD signataires ont donc encore plus à perdre en s'inscrivant dans ce genre d'accords<sup>46</sup>.

### **Agriculture industrielle et néolibéralisme : un couple explosif**

Le problème de la faim n'est pas imputable en

tant que tel aux logiques néolibérales prévalant à l'heure actuelle. Cependant, le néolibéralisme vient renforcer un modèle de développement – hérité du 20<sup>ème</sup> siècle – responsable de la marginalisation de la paysannerie : la modernité, source de progrès et de bien-être universel. L'agriculture est dès lors asservie au besoin impératif d'industrialisation. Les politiques alimentaires des Etats sont donc tournées vers l'apport de nourriture peu chère en milieux urbains afin de nourrir la force de travail nécessaire à l'industrie : « *la politique alimentaire n'a (donc) pas été orientée d'abord vers une augmentation de l'offre vivrière par la paysannerie, mais bien par le souci d'avoir des prix de l'alimentation bas en milieu urbain (cheap food policy) par divers moyens* »<sup>46</sup>.

### La révolution verte

La révolution verte, développée en majeure partie dans les années 60 dans certains pays du Sud, reflète bien cette logique. L'objectif premier de cette politique est pourtant l'allègement du problème de la faim dans le monde<sup>48</sup> via l'augmentation de la productivité agricole. Au final, elle s'avérera être une catastrophe sociale (marginalisation de la paysannerie, aggravation du problème de la faim) et environnementale.

C'est avec cette « révolution » que le philanthro-capitalisme fait une entrée fracassante dans le domaine de l'agriculture et du développement. Les fondations concernées à cette époque sont les fondations Ford et Rockefeller. La Banque Mondiale, USAid et le Development Advisory Service financent et encadrent également le processus.

Cette politique fut largement critiquée, pour le fait qu'elle bénéficiait principalement aux paysans parmi les mieux lotis – en termes de finances et d'éducation pour l'achat,

l'utilisation des intrants et la mécanisation possible – mais également en termes « géostratégiques », le système requérant des terres bien irriguées<sup>49</sup>. Seuls les exploitants pouvant bénéficier de ces conditions connurent les effets positifs de la révolution. L'écart existant s'accrut entre les différentes classes d'agriculteurs. Le succès des exploitants les mieux lotis incita nombre de personnes à (ré)investir dans l'agriculture, ce qui signifia une augmentation de la concentration des terres<sup>50</sup>. La paysannerie locale se vit alors réduite à servir de main-d'œuvre aux moyennes et grandes exploitations fraîchement créées. La révolution verte s'accompagna également d'un processus de mécanisation, diminuant fortement la quantité de main d'œuvre nécessaire à la gestion de l'exploitation. Le « chômage » rural et le nombre de sans-terres explosèrent. De nombreuses personnes migrèrent vers les pôles urbains dans l'espoir d'y trouver du travail, venant ainsi grossir les rangs de ceux vivant dans les bidonvilles<sup>51</sup>.

Les multinationales de l'agro-business ont quant à elles bénéficié d'une domination croissante en termes de production et de distribution de produits et d'intrants agricoles au fur et à mesure que les exploitants des pays concernés en devenaient dépendants, une dépendance aboutissant fréquemment à l'endettement. Incapables de rembourser leurs dettes<sup>53</sup>, ces exploitants revendent leur terre après quelques saisons et vont à leur tour grossir les bidonvilles.

A cause de cet afflux, les Etats concernés se retrouvent face à l'obligation de nourrir cette population urbaine croissante à des prix réduits. Les pays ayant sacrifié les cultures vivrières au profit de cultures industrielles vouées à l'export, se tournent alors vers



l'importation d'aliments à bas prix venant d'autres pays. Ceux-ci entrent en compétition directe avec la production des paysans locaux. Ne pouvant tenir la compétition, les paysans sont forcés d'abandonner leur lopin de terre et de migrer vers les périphéries urbaines : un terrible cercle vicieux ...

Les conséquences ont également été néfastes sur le plan écologique : la révolution verte a en effet causé de graves dommages à la biodiversité, l'appauvrissement de nombreuses terres et la salinisation d'immenses territoires.

### **Les conséquences du néolibéralisme sur l'agriculture**

Le problème de la faim n'est donc pas résolu par la modernisation et l'industrialisation. Au contraire. Avec la libéralisation accrue et la financiarisation de l'économie impulsée sous l'égide des néolibéraux, les résultats sont encore plus désastreux : les paysans se retrouvent obligés de lutter contre des exploitants ayant des productivités jusqu'à 2000 fois plus importante que la leur<sup>54</sup>. C'est par ailleurs le marché international qui fixe le prix de leur produit sur ce marché. Si la modernisation et le dumping font que le prix des matières premières agricoles est ridiculement bas (par rapport au coût de production d'une majorité d'agriculteurs), la volatilité des prix – et la spéculation lui étant liée –, accroissent la pression destructrice exercée sur la paysannerie.

Les développements récents ne viennent pas démentir cette assertion : les crises alimentaire et économique (2007-2009) – deux événements profondément interconnectés – résultent de la mainmise néolibérale sur la gestion de notre société. Les marchés sont dérégulés, et l'opacité règne en maître sur les transactions boursières. La

spéculation virulente se fait norme et l'accès des spéculateurs au marché des matières premières agricoles est ouvert par les Etats-Unis. Ainsi, dès le début de la crise, les investisseurs n'ayant plus confiance dans les valeurs « traditionnelles » du marché se réfugient sur le marché des matières premières agricoles. En quelques mois de temps, ils font exploser les prix du marché (jusqu'à +300%). Ce mouvement entraîne une hausse des prix sur les marchés locaux, entraînant des effets dévastateurs pour les paysans et populations urbaines des PVD. Les multinationales de l'agro-business, quant à elles, ne se sont au contraire jamais mieux portées que lors de cette crise.

#### Au cœur de la crise alimentaire : demande, offre, volatilité et spéculation

- La demande a augmenté suite aux changements alimentaires liés à l'élévation du mode de vie dans plusieurs pays émergents<sup>55</sup> – notamment l'augmentation de la consommation de viande (ce qui entraîne une augmentation des productions agricoles consacrées à l'alimentation du bétail).
- L'offre s'est vue déstabilisée par diverses catastrophes écologiques (notamment en Russie et en Australie) et par l'augmentation du prix du pétrole – qui a un impact direct sur les coûts de production de l'alimentation<sup>56</sup>.
- La demande s'est également retrouvée en tension avec l'offre du fait qu'une partie croissante des productions agricoles était détournée de l'alimentaire et particulièrement par l'augmentation de la production d'agro-carburants. Un rapport de la Banque Mondiale, montre que ces derniers auraient contribué à 75% de l'augmentation des prix – sur les 140%

d'augmentation observés entre 2002 et 2008<sup>57</sup>.

Ces différents éléments sont néanmoins des facteurs « ancrés dans le long-terme ». Or, la rapide envolée des prix est principalement liée à une spéculation intense sur une courte période (2 années). C'est donc la spéculation qui est la principale responsable de la crise.

### Une remise en question de façade

Ces dernières années, en conséquence de ces crises, la pensée néolibérale et les institutions à son service ont semblé se remettre en question – ce qui, pour l'économie équivaut à une mini-révolution. Comme le déclarait l'ancien patron du FMI, « *la crise a dévasté les fondations intellectuelles de l'ordre économique global du dernier quart de siècle. Avant la crise, nous pensions savoir comment bien gérer les économies [...]* »<sup>58</sup>. Ce questionnement se traduit notamment par le retour de l'agriculture dans le discours des institutions internationales.

Si ces discours peuvent laisser penser qu'une remise en question du modèle de gestion agricole et économique est amorcée, la pratique, quant à elle, ne laisse rien présager de bon : la crise de la dette est utilisée pour mettre au pas les Etats européens encore trop « laxistes » dans leur mise en œuvre des remèdes néolibéraux. En ce qui concerne l'agriculture, les solutions envisagées restent dans la même logique. L'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique en est une belle illustration.

La fondation 'Bill & Melinda Gates' a créé – en association avec la fondation Rockefeller – l'Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA). Avec ses 262 millions de dollars, elle semble être l'outil institutionnel le plus

important pour changer l'agriculture en Afrique<sup>59</sup>. Selon AGRA, les bio-technologies sont capables de résoudre le problème de la faim et de la pauvreté en Afrique.

Si cette initiative signale quelques solutions apparemment pertinentes comme le soutien aux petites paysanneries et la complémentarité des savoirs locaux et des techniques modernes, le programme est avant tout constitué de subventions aux paysans afin qu'ils se fournissent en pesticides, engrais et semences hybrides – des semences brevetées<sup>60</sup>. Ceci augmente leur dépendance aux multinationales de l'agro-business. La révolution verte nous a pourtant montré que ce type d'initiative pouvait être lourde de conséquences pour les paysans.

### AGRA, un cheval de Troie pour les OGM ?

Plusieurs éléments laissent penser qu'AGRA aurait pour vocation de promouvoir l'utilisation d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) en Afrique<sup>61</sup>.

- L'administration d'AGRA repose dans les mains d'anciens partenaires de Monsanto – une firme multinationale leader dans le marché des pesticides et des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)<sup>62</sup>.
- En 2010, la fondation Gates a acquis 500 000 parts dans Monsanto<sup>63</sup>.
- La fondation a également investi plusieurs millions de dollars dans la recherche – en partenariat avec Monsanto – pour la production de plants de maïs génétiquement modifiés destinés à l'Afrique.

### **N'y a-t-il vraiment pas d'autre alternative ?**

En se positionnant comme seule solution aux problèmes dont elle est en partie la cause, l'idéologie dominante donne à croire qu'il n'y a pas d'alternatives : ni au modèle agricole ni

au modèle global de gestion de la société.

#### Il n'y a pas d'alternative

Cette phrase désormais célèbre, fait référence à l'expression « There Is No Alternative » (TINA) prêtée à M. Thatcher. De manière plus générale, elle est associée à une propagande néo-libérale qui, à force d'être assénée, a acquis force de vérité.

Or, des alternatives existent et parmi celles-ci, l'appui à l'agriculture paysanne dans une perspective de Souveraineté alimentaire. Comme le souligne O. De Schutter<sup>64</sup>, il ne s'agit donc pas de simplement de (ré)investir dans l'agriculture : un choix – politique – s'impose quant au mode d'agriculture à soutenir. Sans le franchissement de ce cap, la faim et la pauvreté persisteront. Il s'agit donc de placer l'aspect politique – et une dimension d'équité – au centre de la gestion de la question alimentaire

La souveraineté alimentaire c'est « *le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles* » sans que cela ne porte préjudice à d'autres (groupes/populations/Etats).

#### Quelques recommandations

Un certain nombre d'actions concrètes peuvent être entreprises par nos décideurs (aux niveaux belge et européen) afin de favoriser la mise en place de cette alternative.

Au niveau belge :

- Veiller, à ce qu'aucun accord bilatéral, investissement, ou projet de développement via des instances telles que la Coopération Technique Belge (CTB), la Direction Générale

de la Coopération au Développement (DGD), la Société belge d'Investissement pour les Pays en Développement (BIO), ... ne vienne mettre à néant les efforts de la Belgique et de la communauté internationale en vue de réaliser la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation.

- Aider les pays partenaires à constituer des systèmes de protection leur permettant de développer une agriculture paysanne vouée principalement aux marchés locaux, nationaux et régionaux de manière à accroître les revenus des paysans et la sécurité alimentaire.

Au niveau européen et international :

- Reconnaître le droit des Etats à protéger et à développer les secteurs de leur agriculture indispensables à leur sécurité alimentaire.
- Favoriser le développement de marchés agricoles régionaux et protégés des pays ayant des productivités agricoles voisines.
- Soutenir la mise en place de stocks locaux et régionaux – gérés de manière collective et participative – pour parer les variations de productions, et limiter la volatilité des prix.
- Conditionner de manière stricte la signature de tout accord de libre-échange au respect des droits de l'homme, du travail et de l'environnement, sous peine de suspension de l'accord . Dans ce sens, tout accord doit être soumis à une évaluation préalable en termes de sécurité alimentaire et de droits de l'homme.
- Prendre des mesures pour limiter la spéculation financière sur les matières premières agricoles.
- Traiter toutes les questions liées à l'agriculture (volatilité, accaparement des terres, ...) au sein du Comité mondial de la Sécurité Alimentaire (CSA) afin d'assurer une cohérence au niveau international.

## Références

- <sup>1</sup> Olivier LONGCHAMP et Yves STEINER, « Comment les banquiers et industriels suisses ont financé le renouveau libéral » in L'Économie politique, 2009/4 n° 44, p. 76-92 p.77
- <sup>2</sup> Pierre DARDOT et Christian LAVAL, « La nature du néolibéralisme : un enjeu théorique et politique pour la gauche » in Mouvements, n° 50 (2007), p. 108-117, p.115
- <sup>3</sup> François DENORD, « Le prophète, le pèlerin et le missionnaire – La circulation internationale du néolibéralisme et ses acteurs » in Actes de la recherche en sciences sociales, n°145 (2002), p.9-20
- <sup>4</sup> Gilles DOSTALER, « Les chemins sinueux de la pensée économique libérale », in L'économie politique, n° 44 (2009), p. 42-64. p.48
- <sup>5</sup> <https://www.montpelerin.org/montpelerin/home.html> – traduction personnelle
- <sup>6</sup> François DENORD, « Le prophète, le pèlerin et le missionnaire – La circulation internationale du néolibéralisme et ses acteurs », in Actes de la recherche en sciences sociales, n°145 (2002), p.9-20
- <sup>7</sup> Perry ANDERSON, « Histoire et leçons du néo-libéralisme » in L'autre Davos – Mondialisation des résistances et des luttes, éd. L'Harmattan (1999) p. 14
- <sup>8</sup> Ibidem.
- <sup>9</sup> Ibidem.
- <sup>10</sup> Gilbert ABRAHAM-FROIS, Brigitte DESAIGUES, « Du Consensus de Washington au Consensus Stiglitzien » in Revue d'économie politique, vol.113 (2003), p.1
- <sup>11</sup> Christian BOUQUET, « La mondialisation est-elle le stade suprême de la colonisation ? », in Les Cahiers d'Outre-Mer, n°238 (2007), p.187
- <sup>12</sup> Bertrand ROTHÉ, Gérard MORDILLAT, « Il n'y a pas d'alternative – trente ans de propagande économique », Seuil (2011), p.36
- <sup>13</sup> Perry ANDERSON, « Histoire et leçons du néo-libéralisme » in L'autre Davos – Mondialisation des résistances et des luttes, L'Harmattan (1999), p. 16
- <sup>14</sup> Ibidem. p.14 [note : Les gouvernements européens relèveront à leur tour leur taux d'intérêts]
- <sup>15</sup> Renaud VIVIEN, « L'annulation de la dette du Tiers Monde » in courrier hebdomadaire du CRISP, n°2046-2047 (2010), p.14
- <sup>16</sup> Ibidem.
- <sup>17</sup> Naomi Klein, La stratégie du choc, la montée d'un capitalisme du désastre, Actes Sud, 2008
- <sup>18</sup> Perry ANDERSON, « Histoire et leçons du néo-libéralisme » in L'autre Davos – Mondialisation des résistances et des luttes, L'Harmattan (1999) p. 17-18
- <sup>19</sup> Jacques NIKONOFF, « Contre le libre-échange, la charte de la havane » (2008)
- <sup>20</sup> Charte des Nations Unies : article 55[en ligne : <http://www.un.org/en/documents/charter/chapter9.shtml>]
- <sup>21</sup> Jacques NIKONOFF, « Contre le libre-échange, la charte de la havane » (2008) [article publié en ligne en ligne : <http://www.m-pep.org/spip.php?article16>],
- <sup>22</sup> Susan GEORGE, « Une autre organisation du commerce international était possible ... » in le Monde diplomatique (janvier 2007), p.12-13
- <sup>23</sup> Culot HENRI, « Soft law et droit de l'OMC » in Revue internationale de droit économique, t. XIX (2005), p. 251-289.
- <sup>24</sup> Accord général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce – articles I à XVII [en ligne : [http://www.wto.org/french/docs\\_f/legal\\_f/gatt47\\_01\\_f.htm](http://www.wto.org/french/docs_f/legal_f/gatt47_01_f.htm)]
- <sup>25</sup> Ibidem.
- <sup>26</sup> Jusqu'alors, seule l'alimentation animale avait été intégrée – en 1962 – aux accords du GATT
- <sup>27</sup> Hélène DELORME, « Le volet agricole de l'accord de Marrakech » in Options Méditerranéennes, n° 30 (1997), p.5 <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a30/Ci000402.pdf>

- <sup>28</sup> François POLET, « Le Sud, entre Mondialisation et altermondialisation », Couleur Livres, 2008, p.10-11
- <sup>29</sup> Hélène DELORME, Jean-Christophe KROLL, « L'accord agricole de Marrakech : contenu, mise en œuvre et perspectives » in Mondes en développement, n°117 (2002), p.55-63
- <sup>30</sup> Daniel VAN DER STEEN, Alex DANAU, Marek POZNANSKI ; L'Organisation Mondiale du Commerce et l'agriculture : la souveraineté alimentaire menacée par les accords commerciaux, Collectif Stratégies Alimentaires, 1999, p.21
- <sup>31</sup> Hélène DELORME, Jean-Christophe KROLL, « L'accord agricole de Marrakech : contenu, mise en œuvre et perspectives » in Mondes en développement, n°117 (2002), p.55
- <sup>32</sup> Olivier DE SCHUTTER, « International Trade in Agriculture and the Right to Food » in Dialogue on globalization/occasional papers n°46 (2009), p.12
- <sup>33</sup> [http://www.wto.org/french/tratop\\_f/agric\\_f/negs\\_bkgrnd08\\_domestic\\_f.htm](http://www.wto.org/french/tratop_f/agric_f/negs_bkgrnd08_domestic_f.htm)
- <sup>34</sup> Daniel VAN DER STEEN, Alex DANAU, Marek POZNANSKI ; « L'Organisation Mondiale du Commerce et l'agriculture : la souveraineté alimentaire menacée par les accords commerciaux », Collectif Stratégies Alimentaires, 1999, p.30
- <sup>35</sup> [http://www.wto.org/french/docs\\_f/legal\\_f/ursum\\_f.htm#aAgreement](http://www.wto.org/french/docs_f/legal_f/ursum_f.htm#aAgreement)
- <sup>36</sup> Olivier DE SCHUTTER, « International Trade in Agriculture and the Right to Food » in Dialogue on globalization/occasional papers n°46 (2009), p.14
- <sup>37</sup> [http://www.wto.org/french/docs\\_f/legal\\_f/ursum\\_f.htm#aAgreement](http://www.wto.org/french/docs_f/legal_f/ursum_f.htm#aAgreement)
- <sup>38</sup> Joseph ROCHER, « Après les feux de pailles – politiques de sécurité alimentaire dans les pays du Sud et mondialisation », éditions Charles Léopold Mayer, 1998, p.13-14
- <sup>39</sup> Olivier DE SCHUTTER, « International Trade in Agriculture and the Right to Food » in Dialogue on globalization/occasional papers n°46 (2009), p.13
- <sup>40</sup> Daniel VAN DER STEEN, Alex DANAU, Marek POZNANSKI ; « L'Organisation Mondiale du Commerce et l'agriculture : la souveraineté alimentaire menacée par les accords commerciaux », Collectif Stratégies Alimentaires, 1999, p.30
- <sup>41</sup> Par exemple l'Union Européenne avec sa réforme de la Politique Agricole Commune en 1992
- <sup>42</sup> Ibidem.
- <sup>43</sup> Tancrede VOITURIEZ, « Agriculture et développement : impasse à l'OMC » in Politique Etrangère (2009), p. 278
- <sup>44</sup> Pierre COOPMAN, « Faut-il sortir l'agriculture de l'OMC ? » in Défis Sud n°76 (2006) [synthèse de l'ouvrage de Jacques BERTHELOT, L'agriculture, talon d'Achille de la mondialisation. Clés pour un accord agricole solidaire à l'OMC, l'Harmattan, 2001]
- <sup>45</sup> Jacques NIKONOFF, « Contre le libre-échange, la charte de la havane » (2006) [publié en ligne : <http://www.france.attac.org/archives/spip.php?article6720>]
- <sup>46</sup> Voir les conséquences de ces accords de libre commerce avec le Guatemala et le Nicaragua dans les articles suivants
- <sup>47</sup> Jean-Philippe PEEMANS, « Les politiques agricoles au fil du temps : logiques dominantes et conséquences » in La Souveraineté Alimentaire : regards croisés, Presses Universitaires de Louvain, 2007, p.33
- <sup>48</sup> THE ROCKEFELLER FOUNDATION, Annual report (1970), p.20 [<http://www.rockefellerfoundation.org/uploads/files/5e368ccb-fe35-44c9-92f6-ce81e71bd4ec-1970.pdf>]
- <sup>49</sup> Harry M. CLEAVER Jr, « The contradictions of the Green Revolution » in the American Economic Review, Vol 62. No. ½ (1972), p.180-181
- <sup>50</sup> Ibidem. p.182
- <sup>51</sup> Ibidem.
- <sup>52</sup> Ernest FEDER, « McNamara's Little Gree Revolution : World Bank Scheme for Self-Liquidation of Third World Peasantry » in Economic and Political Weekly, Vol. 11, No. 14 (1976), p.532

<sup>53</sup> Ibidem.

<sup>54</sup> Marcel MAZOYER, Laurence ROUDART ; « La fracture alimentaire et agricole mondiale : Etat des lieux, causes, perspectives, propositions d'action » in Revue politique et parlementaire, n° 1051 (2009), pp. 24-34

<sup>55</sup> Peter WHAL, "The role of speculation in the 2008 food price bubble" in The global food challenge - Towards a Human Rights Approach to Trade and Investment Policies (2009), p.69

<sup>56</sup> Notes prises lors de l'allocation « Les causes des crises alimentaires et les moyens d'y remédier » d'Olivier de Schutter au Parlement Fédéral Belge le 23 février 2011 - Hearing organisé par la Coalition Contre la Faim intitulé « La Belgique face à la crise alimentaire mondiale »

<sup>57</sup> Damien MILLET, Eric TOUSSAINT, « 60 questions/60 réponses sur la dette, le FMI et la Banque Mondiale », éditions Syllepse/CADTM, 2008, p.145

<sup>58</sup> Dominique STRAUSS-KAHN, Discours adressé à la George Washington University (2011), [www.imf.org/external/np/speeches/2011/040411.htm](http://www.imf.org/external/np/speeches/2011/040411.htm) (traduction personnelle)

<sup>59</sup> Anuradha MITTAL, Melissa MOORE (ed.), « Voices From Africa: African Farmers and Environmentalists Speak Out Against A New Green Revolution In Africa », The Oakland Institute (2009), p.7 [[http://www.oaklandinstitute.org/voicesfromafrica/pdfs/voicesfromafrica\\_full.pdf](http://www.oaklandinstitute.org/voicesfromafrica/pdfs/voicesfromafrica_full.pdf)]

<sup>60</sup> Miguël MENNIG, « Le capitalisme créatif au chevet des paysans africains – un cheval de Troie pour les OGM ? » in Défis Sud, n° 95 (2010)

<sup>61</sup> Eric HOLT-GIMENEZ, « Monsanto in Gates' Clothing? The Emperor's New GMOs » (2010) [publié en ligne : [http://www.huffingtonpost.com/eric-holt-gimenez/monsanto-in-gates-clothin\\_b\\_696182.html](http://www.huffingtonpost.com/eric-holt-gimenez/monsanto-in-gates-clothin_b_696182.html)]

<sup>62</sup> Anuradha MITTAL, Melissa MOORE (ed.), « Voices From Africa: African Farmers and Environmentalists Speak Out Against A New Green Revolution In Africa », The Oakland Institute (2009), p.7

<sup>63</sup><http://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1166559/000104746910007567/a2199827z13f-hr.txt>  
[/http://seattletimes.nwsourc.com/html/localnews/2012751169\\_gatesmonsanto29m.html](http://seattletimes.nwsourc.com/html/localnews/2012751169_gatesmonsanto29m.html)

<sup>64</sup> Olivier De SCHUTTER, « Agroécologie et droit à l'alimentation », Rapport présenté à la 16ème session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (mars 2011)

<sup>65</sup> Déclaration finale du Forum de Nyeleni (2007) – <http://www.nyeleni.org/IMG/pdf/declarationfinalmars.pdf>

<sup>66</sup> CCFD, « G20 agricole : des paroles aux actes pour agir durablement contre la faim » (2011) [publié en ligne : [http://ccfd-terresolidaire.org/e\\_upload/pdf/g20agri\\_final.pdf](http://ccfd-terresolidaire.org/e_upload/pdf/g20agri_final.pdf)]